

jeudi 26 mars 2009

1/2

Un nouveau scrutin "recommandé" à Corbeil : "et si le Conseil d'Etat avait voulu remettre les compteurs à zéro ?"

En recommandant l'annulation du 2ème tour de l'élection municipale à Corbeil assortie de la possibilité pour la juridiction de prononcer l'inéligibilité de Serge Dassault et de son opposant communiste Bruno Piriou, le rapporteur public du Conseil d'Etat a créé une vraie surprise dans le département et provoqué un vrai "branle-bas de combat" à la mairie de Corbeil

Les recommandations formulées hier après-midi par le rapporteur public - nouveau nom du commissaire du gouvernement depuis le 1er février dernier - du Conseil d'Etat, d'annuler les élections municipales à Corbeil contre l'avis du tribunal administratif émis le 6 octobre 2008 et dans la foulée, de prononcer l'inéligibilité de Serge Dassault, a fait l'objet d'une véritable bombe dans le landerneau essonnien.

Un autre horizon qui s'ouvre

Si pour certains au PS, c'est "un autre horizon qui s'ouvre", le président du groupe PS au conseil municipal de Corbeil, Carlos da Silva, était hier soir d'une prudence de sioux et se refusait à tout commentaires autres que "j'attends sereinement la décision définitive du Conseil d'Etat". Sans pour autant cacher son grand étonnement, "c'est inattendu".

Serge Dassault a...confiance

Dans l'entourage du sénateur-maire on se contentait de diffuser un communiqué signé de Serge Dassault, particulièrement lapidaire, qui tenait en 2 lignes, "suite au rapport du Commissaire du Gouvernement, j'attends avec confiance et sérénité la décision du Conseil d'Etat."

Plainte a été déposée pour faux témoignages

Lequel précisait aussi qu'une plainte avait été déposée le lundi 23 mars devant le Procureur de la République, "pour escroquerie au jugement et faux témoignages contre 5 témoins de dernière minute."

Des manoeuvres frauduleuses ?

La Fédération de l'Essonne du Parti Communiste est plus loquace et s'est félicitée de "l'avis du Magistrat au Conseil d'Etat, préconisant l'invalidation voire l'inéligibilité de Serge Dassault, sénateur-maire de Corbeil, pour "dons d'argent" à certains électeurs ou "manoeuvres frauduleuses qui ont altéré les résultats du 2ème tour", lors des municipales de mars 2008."

Une 1ère brèche

Estimant que ces recommandations sont "une première brèche ouverte dans le système clientéliste à grande échelle" et devrait "en toute logique, conduire à l'annulation du scrutin."

Dénonciation d'un système

Un système "dénoncé et combattu depuis des années par les communistes avec Bruno Piriou et de nombreuses personnalités démocrates, républicaines Corbeil-Essonnoises, attachées à la gestion démocratique et citoyenne de leur ville."

Les faits resteront...

Et si la décision définitive "repose entre les mains des magistrats du Conseil d'Etat, qui